



9338 - Les Rifai s'assènt des coups de couteau sans être blessés

question

Que pensez-vous de ceux qui s'appellent dervichs et qui se donnent des coups de couteau et d'autres (coups). En le faisant, ils disent : ô Rifaï , avant de dire : ô Allah ! Qu'en dit la loi religieuse ? Existe-t-il un argument pouvant soutenir leurs actes ? Puisse Allah les récompenser par le bien !

la réponse favorite

Louange à Allah.

Ces gens-là sont des menteurs rusés. Leurs actes ne reposent sur rien. Ce sont plutôt des menteurs qui emploient des procédés de nature à brouiller les gens et à leur faire croire qu'ils se donnent des coups de couteaux alors qu'il n'en est rien. Ce n'est que de l'illusion et de la magie qui frappe les yeux comme les actes des magiciens de Pharaon à propos desquels Allah a dit qu'ils avaient terrorisé les gens et envoûté leurs yeux.

Il s'agit d'expliquer que ces gens sont des pervers rusés dont les actes ne reposent sur aucun fondement, des gens ne font que tromper les gens. Si, en plus, ils invoquent Rifaï ou un autre, ils commettent le shirk majeur au même titre que celui qui dit : **ô Rifaï !** ou **ô Messenger d'Allah ! Aidez-nous** ou **Intercède pour nous** . Ou **ô Ali, mon Maître !** ou des propos similaires. Tout cela relève du shirk majeur. Tout cela revient à détourner le culte au profit d'un autre qu'Allah. Tout cela est assimilable aux actes des tombolâtres et aux actes des adorateurs de Lat et Uzza et leurs semblables. C'est du shirk majeur. Nous demandons à Allah de nous en préserver.

Les gens qui se donnent des coups de couteau ne font qu'en donner l'illusion pour tromper (les spectateurs). Ce qu'ils font ne repose sur aucun fondement. Ce sont des menteurs pervers. Si des autorités musulmanes existent dans leurs pays, elles doivent mettre fin à ces actes et en sanctionner les auteurs pour les amener à se repentir de leurs mauvais actes.